

Formation Ouvrier Paysagiste

Personnes concernées
Toute personne désireuse de faire ce métier.

Objectifs de la formation
Permettre aux stagiaires de mettre en œuvre, en toute sécurité, les tâches élémentaires et les techniques de base de l'ouvrier paysagiste. Connaitre les végétaux. Connaitre le matériel (tondeuse, débroussailleuse, etc.). Poser des clôtures. Réaliser des allées en pavés. Réaliser des terrasses en bois et en dalles. Réaliser des petites maçonneries. Organiser son poste de travail et d'anticiper le mode opératoire. Veiller à la sécurité. Le rendement à atteindre est celui d'un ouvrier débutant sous le contrôle d'un ouvrier qualifié ou d'un chef d'équipe.

Contexte
L'ouvrier paysagiste entretient les espaces verts, et exécute sur le terrain ce que l'architecte paysagiste a créé sur plans. Pour une création de jardin paysagé, il commence par préparer les sols. Selon la nature de ces derniers, et selon les végétaux qui vont être installés, il fait des apports en azote ou en tourbe. Il retourne la terre, lui adjoint de l'engrais, et retire toutes les mauvaises herbes. Ensuite il plante les boutures, ou des végétaux déjà développés. Il répand les semis à la volée comme le gazon, ou les enfonce du bout des doigts s'il s'agit de plantes potagères. Il pose des grillages de protection, des bâches ou des écorces pour optimiser l'humidité, et installe si besoin un réseau d'arrosage automatique. Tout au long de la vie de l'espace vert, l'ouvrier paysagiste l'entretient : taille, tonte, scarification, débroussaillage et autres manipulations n'ont pas de secrets pour lui. Il est amené à utiliser de l'outillage léger mais qui demande néanmoins dextérité et expérience (taille-haie, tronçonneuse, tondeuse, ...). L'ouvrier paysagiste doit aussi compter sur ses talents de bricoleur. Ses notions en maçonnerie lui permettent de réaliser des murets, des allées, des dalles, des pas japonais, et tout ce qui peut agrémenter un jardin paysagé.

Contenu de la formation
MODULE 1 : ACCUEIL, SÉCURITÉ, CONNAISSANCE DE BASE ET MATHÉMATIQUES (35 heures)
- Accueil des stagiaires,
- Présentation de la formation,
- La communication de chantier,
- Identifier et appliquer à son niveau les gestes de prévention,
- Identifier les risques liés spécifiquement à l'activité,
- Mise en œuvre des équipements de protection individuels et collectifs,
- Identifier les organismes de prévention et leur rôle respectif.

CALCULS
- Addition, soustraction, multiplication, division,
- Définition d'une surface, d'un volume, d'un triangle, d'un cercle,
- Calcul d'une surface et d'un volume,
- Les unités de poids.

MODULE 2 : FORMATION AUX TECHNIQUES DE LECTURE DE PLAN ET D'IMPLANTATION (35 heures)
- Lire et interpréter les plans constitutifs d'un projet :
- Comprendre et lire un plan (Notions d'échelles, symboles normalisés),
- Se repérer sur un plan de situation,
- Se repérer sur un plan de masse,
- Comprendre les coupes.
- Effectuer une implantation d'après un plan,
- Description et initiation aux 1ères notions de base de l'utilisation :
- D'un niveau à lunette,
- Contrôler un niveau,
- Effectuer une lecture sur mire,
- Implanter et vérifier le niveau d'une clôture.



Formation Ouvrier Paysagiste

MODULE 3 : CRÉATION D'OUVRAGE PAYSAGÉ (70 heures)

- Identification d'un végétal et contrôle de son état sanitaire,
- Protection des végétaux contre les parasites, maladies et adventices,
- Réalisation d'un gazon ou d'une couverture végétale,
- Plantation des arbres et des arbustes,
- Réalisation d'un massif ornemental.

MODULE 4 : RÉALISER DE PETITES MAÇONNERIES (35 heures)

- Le ciment et les mortiers,
- Les matériaux utilisés : les blocs, les briques, les pierres,
- Les petits coffrages et les aciers,
- Mise en œuvre,
- Préparation du chantier et réalisation d'ouvrages.

MODULE 5 : LA POSE DE CLÔTURES (35 heures)

- Les différents types de clôtures (bois, béton, alu, grillage souple et rigide, etc.),
- La mise en œuvre d'une clôture en grillage souple et rigide,
- La mise en œuvre d'une clôture en panneaux de bois et en panneaux béton,
- Les clôtures végétalisées,
- Les brises vues et les brises vents.

MODULE 6 : PAVAGE, DALLAGE ET POSE DE TERRASSE BOIS (35 heures)

LA THÉORIE

- Les pavés et les bordures,
- Les dalles,
- Les terrasses bois.

LA PRATIQUE

- Réalisation d'un chemin en pavés et bordures, droit et sinueux,
- Réalisation d'une terrasse en dalle compris bordures sur le pourtour,
- Réalisation d'une terrasse en bois.

La formation comprend des exercices pratiques sur l'utilisation des principaux outils électroportatifs ou thermiques utilisés sur les chantiers (plaque vibrante, scie à eau, etc.).

MODULE 7 : ENTRETIEN COURANT D'ESPACES VERTS (35 heures)

- Identifier un végétal et contrôler de son état,
- Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse,
- Tailler des arbres et des arbustes,
- Abattre et débiter un arbre de petites dimensions,
- Travail du sol et apports nécessaires au développement des végétaux,
- Protection des végétaux contre les parasites et les maladies,
- Connaitre les produits phytosanitaires.

LES RÈGLES D'UTILISATION.

LES RÈGLES DE STOCKAGE.

LES RÈGLES DE MISE EN ŒUVRE : EPI.

MODULE 8 : TECHNIQUES ET POSE DE RÉSEAUX D'ARROSAGE (14 heures)

- L'arrosage de surface,
- L'arrosage goutte à goutte,
- L'arrosage enterré.
- Réaliser un réseau d'arrosage en goutte à goutte.
- Réaliser un réseau d'arrosage enterré et programmer l'arrosage automatique.



Formation Ouvrier Paysagiste

MODULE 9 : INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR) (7 heures)
OPÉRATEUR

- L'environnement des travaux à proximité de réseaux,
- Les outils administratifs et règlementaires DT-DICT,
- Les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant les travaux,
- Préparation et passage du QCM.

EXAMEN – QCM : L'examen est un QCM qui se passe sur le site internet du MEEM (ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer). Ce QCM est constitué de 40 questions pour les concepteurs et encadrants et de 30 questions pour les opérateurs. L'examen comporte 10% de questions dites « prioritaires » et ne sont pas signalées lors de l'examen. Les points applicables sont les suivants : Réponse bonne : +2 points / Réponse « ne sait pas » : 0 point / Réponse fausse à une question « non prioritaire » : -1 point / Réponse fausse à une question « prioritaire » : -5 points. Condition de réussite : 60 % des points soit 48/80 pour les Encadrant et Concepteurs et 36/60 pour les Opérateurs.

MODULE 10 : PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE HO/BO (7 heures)

La formation théorique et les modules suivants prennent en compte la norme NF C18-510 énonçant les prescriptions à appliquer en matière de prévention du risque électrique nécessaires à cette formation.

MODULE 1 – THÈME COMMUNS FORMATION INITIALE

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnement et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main…) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

MODULE 2 –THÈMES SPÉCIFIQUES B0-H0-H0V EXÉCUTANT

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction),
- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention…

MODULE 11 : GESTES ET POSTURES (7 heures)

- Information générale sur la prévention des accidents du travail,
- Analyse des gestes et postures liés à la fatigue, des gestes répétitifs,
- Accidents lors des transports manuels et des manipulations d'objets au poste de travail,
- Notions de l'anatomie,
- Revoir le fonctionnement du squelette sur les postes de travail, les risques d'accidents (osseux, musculaires, articulaires) et des maladies professionnelles (lombalgies, troubles musculo-squelettiques des membres supérieurs),
- **Applications sur les situations de l'entreprise :**
- Exercices de manutention,
- Démontrer l'éducation à l'effort,
- Rechercher l'économie de fatigue,
- Démontrer l'adaptation au poste de travail de chaque salarié,
- Organiser les postes de travail,
- Hygiène de vie, travail et condition physique,
- Coût des AT.

MODULE 12 : CACES® R482 CAT A AVEC OT (42 heures)

- Connaître les consignes de signalisation, de respect de l'environnement et assurer la sécurité du chantier. Savoir entretenir son matériel. Savoir conduire et travailler avec : mini engins de la catégorie A (mini pelle – mini dumper – mini compacteur). Savoir dialoguer avec les différents intervenants sur le chantier.



Formation Ouvrier Paysagiste

- Technologie des matériels et des moteurs, Opérations de prise et de fin de poste : vérifications de matériel (état des équipements de l'engin, vérification des différents niveaux, essais cinétiques et hydrauliques de l'engin), Entretien journalier, Organisation du travail sur chantier, Utilisation du Matériel : limite physique, notion du centre de gravité, notion du couple de renversement, motricité, positionnement, Conduite en sécurité : Phase d'adaptation aux équipements, phase de mise en route, déplacement sur terrain plat et sur terrain accidenté, Transport et déchargement de matériaux, compactage,
- Chargement à partir du sol, chargement sur une butte, la gestion de l'échelon, définition des angles d'attaques, techniques de créations et de finitions, réaliser une fouille en tranchée, régler une surface avec un godet de curage, remblayer une fouille.



Formation Ouvrier Paysagiste

Prérequis
Être âgé de 18 ans minimum. Maîtriser de la langue française (orale et écrite). Maîtriser les 4 opérations mathématique de bases. Expérience requise : Pas de connaissances techniques requises mais une première expérience en BTP est un plus. Se repérer dans l'espace

Durée
385 heures. En 1 seul module et en présentiel.

Formateurs
Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

Dispositifs de suivi
Convention de formation. Envoi des feuilles de présence par fax ou par mail chaque fin de semaine. Evaluation initiale individuelle. Bilan intermédiaire pendant le parcours de formation. Evaluation intermédiaire et finale. Bilan de fin de stage avec livret de pratique professionnelle. Communication immédiate en cas de difficultés ou d'absence.

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro.

Méthodes pédagogiques
Nos formateurs expérimentés mettent en œuvre : Des exposés théoriques avec vidéo-projections et participation active des stagiaires : Mise en situation pratique sur un chantier école. Toute notre organisation formative repose sur une méthode d'ateliers de travail qui reproduisent les conditions de travail des équipes de chantier dans lesquels ils seront amenés à travailler :
Reproduction des conditions de chantiers. Chaque atelier décompose une phase du travail à effectuer, ce qui aussi permet à l'ensemble des stagiaires d'être en permanence en apprentissage et en mouvement, une organisation tournante leur permet de visualiser l'ensemble des tâches et comme ça chaque stagiaire découvre la polyvalence du travail et la spécialisation de chaque tâche : Cette méthode nous permet d'évaluer chaque stagiaire sur l'ensemble du travail et d'individualiser sa formation sans pour cela créer des groupes de niveau, l'organisation en équipe avec chaque fois un stagiaire en responsabilité, avec le formateur soit comme chef de chantier, soit comme conducteur de travaux donne une dimension professionnelle intéressante avec l'obligation de rendu de travail puisque chaque atelier est décomposé en exercice complet à finir et à présenter. Le bilan à mi formation présente une partie du module technique qui est en cours. Le bilan final est l'occasion de faire le point autour de notre exercice final qui reprend l'ensemble des techniques apprises pendant la formation.

Modalités d'évaluation et type de reconnaissance de la formation délivrée
Livret pédagogique remis à chaque stagiaire. Livret de suivi individuel intégrant le comportement et une progression de travail, d'organisation et d'autonomie. Point individuel régulier avec le formateur. Attestation de capacité.

Délais d'accès
Sous 1 à 3 mois en fonction de la constitution des groupes

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

Tarifs et modalités des financements



Formation Ouvrier Paysagiste

En centre City'Pro ou sur city-pro.info.